



## Audience du 21 juin 2018 avec Monsieur le Recteur

**Présents :** Recteur M. Filâtre, DASEN ou DASEN-Adjoint de chaque département, Dominique Di-Pietro CSAIO, Lina Chetangny IEN-IO/SAIO, les représentants Sgen-CFDT, SNES, CGT, FO

Monsieur le Recteur assure avoir bien reçu le courrier de l'Intersyndicale Sgen-CFDT/CGT/UNSA/Sud et celui du SNES. Il présente l'audience comme une modalité d'écoute et d'échanges.

Chaque syndicat s'exprime. Le Sgen-CFDT met l'accent sur le public non scolaire, le travail d'équipe et la perte de compétence des Psy-EN EDCO sans l'existence de CIO support avec l'ensemble des personnels.

M. le Recteur se montre garant du dialogue sans aucune garantie sur la loi actuellement en débat. Il rappelle que le transfert des personnels au région n'est pas un sujet. La situation actuelle est le transfert aux régions des missions d'information et d'orientation scolaire et professionnelle.

Il indique que la position des Psy-EN EDCO n'est pas bien stabilisée et que cela ne peut pas durer. Leur rôle est important même s'ils sont très peu nombreux. Il comprend que les personnels soient inquiets.

Il précise que l'évolution du nombre des CIO dans l'académie de Versailles s'est faite dans le cadre de changement de DCIO et de désengagement des Conseils Départementaux.

Il rappelle que toute loi française depuis 2009 doit comporter un volet « Décentralisation » : ce qui relève de l'Etat et ce qui relève des collectivités. Il s'agit de traiter ensemble Etat-Académie/Région avec une « Intelligence des relations ». « Ayons confiance à infléchir les orientations des régions ».

Sur le projet de loi, Mr le Recteur plaide pour un CIO par bassin si le Ministère laisse une latitude aux recteurs. Son discours est resté ouvert au dialogue social et favorable à un projet d'un CIO par bassin. Au-delà du projet de loi, il a affirmé que le mal-être des collègues provenait également du manque de stabilisation dans la sphère politique, auquel s'ajoute un déficit de visibilité au sein même de l'Education nationale auquel chacun doit prendre sa part à l'échelon local, départemental et académique.

Il se réjouit que l'orientation reste une compétence de l'Etat. « Le Psy-EN EDCO est une valeur ajoutée dans le dispositif partenarial d'orientation, c'est le bras armé de l'action de l'Etat pour l'orientation ». Il envisage 3 enjeux : Parcours avenir, Post 3<sup>ème</sup> et Parcoursup. Il rappelle que la question des usagers est primordiale pour le Ministère. L'égalité est à construire sur la base de territoire avec 3 leviers : approche de bassin, proposition d'expérimentation et appui sur des partenaires. La vision syndicale, hormis la CFDT, où décentralisation = déséquilibre entre les territoires, n'est pas sa vision.

De la concertation nationale découlera la concertation académique. « Le dialogue social est un élément de l'action publique ». L'Éducation nationale et la Région ont des visions différentes : parcours pour l'une et insertion/emploi pour l'autre. Le rôle de l'éducation nationale sur l'insertion n'est cependant pas à négliger.

### *Autres points abordés lors de l'audience :*

Concernant le numéro vert Parcoursup, des demandes ont été formulées : accéder au dossier électronique, message sur la page Parcoursup du site internet de l'Académie de Versailles et message vocal indiquant le transfert vers le SAIO ou un CIO. Ces demandes sont acceptées et doivent être mises en œuvre dans les plus brefs délais.

Mr le Recteur conclut en affirmant que la discussion fut riche et nécessaire. Il souhaite une réunion avec les DCIO et IEN-IO à la rentrée, mettre en place des groupes de travail et assurera en Comité Technique Académique des points d'étapes sur la situation des personnels, des CIO et de la méthode de dialogue.

**Pour le Sgen CFDT :** Claire DIEUPART-RUEL, Sylvie COQUILLE, Marie-Ange URBAIN